

**SANITAIRE** / Réunis au Sommet de l'élevage de Cournon pour leur colloque régional, les vétérinaires et professionnels ont échangé sur leurs pratiques et leurs difficultés pour diminuer l'utilisation des antibiotiques.

## Antibiotiques : combattre la résistance

Les antibiotiques, ce n'est pas automatique, même pour les animaux. Le plan Ecoantibio a été lancé en 2012 pour lutter contre l'antibiorésistance. L'objectif visé était une baisse de 25 % d'utilisation des antibiotiques. Selon Cécile Adam, chargée d'études au bureau des intrants de la santé publique en élevage, à la direction générale de l'alimentation (DGAL), en 2016, la baisse enregistrée était de 37 %. En 2017, le plan Ecoantibio 2 est lancé pour continuer cette progression. Si le bien-fondé du projet est indéniable, les professionnels du secteur médical rencontrent quelques difficultés à communiquer avec leurs clients. « Dans mon cabinet, on a diminué l'utilisation des antibiotiques de 22 %. Mais tous mes clients n'ont pas compris ce choix », témoigne Jérôme Chantreau, vétérinaire praticien à Saint-Désiré (Allier). Pourtant, un antibiotique mal dosé, au mauvais moment ou pour une mauvaise pathologie, n'est pas un cadeau. C'est dans ces cas précis que l'antibiorésistance a le plus de risque de se développer.

### Plus vite, moins longtemps

« Plus fort, plus vite, plus longtemps, c'est ce qu'on nous a appris durant plusieurs années », explique Laurent Mangold, référent régional d'Ecoantibio. Mais, quand on analyse le fonctionnement des antibiotiques, le fameux proverbe demande quelques précisions. Le « plus fort » est indispensable car il faut dépasser une certaine concentration pour tuer les bactéries. Si celle-ci est trop faible, « on sélectionne les mutants pathogènes » tout en fragilisant la flore intestinale. « Donner le fond de flacon au sous-estimer



**Jérôme Chantreau, vétérinaire praticien à Saint-Désiré (Allier) :** « Dans mon cabinet, on a diminué l'utilisation des antibiotiques de 22 % ».

le poids du veau, cela revient à favoriser les mutants pathogènes », explique Laurent Mangold. Le « frapper vite » est aussi important car plus on attend, plus les bactéries se développent. « Il faut dépenser, certes, mais attendre coûte encore plus cher ». Lorsque le prélevement est fait, les gènes prélevés ne sont plus représentatifs de l'ensemble présent dans le corps car ils ont eu tout le temps de s'adapter et de se diversifier. En revanche, longtemps n'est pas la meilleure solution. « Si on limite la concentration d'antibiotique dans le corps tout en traitant plus longtemps, cela favorise l'antibiorésistance », confirme le référent régional. Le but est donc plus fort, plus vite mais moins longtemps. « Cela abîme moins la flore des animaux et le temps de traitement plus court permet un retour à la traite plus rapide, dans le cas des élevages laitiers. »

**Surveiller sa pharmacie**  
Mieux soigner, consiste aussi à une meilleure prise en compte de la place des antibiotiques au quotidien. Pour les représentants de deux directions départementales de la protection des populations (DDPP), cela commence par la pharmacie. « Elle ne doit pas être en libre-service et il ne doit y avoir aucun flacon vétérinaires ouvert depuis longtemps. Les vétérinaires doivent y jeter un coup d'œil durant leur visite annuelle », explique Laurence Bremond, chef du service santé et protection animale de la DDPP de l'Ain. Deuxième point noir : le suivi médical. Entre les registres de visite et de traitement pas toujours à jour et les animaux malades mal identifiés, la traçabilité de l'exploitation est parfois délicate. C'est dans ces cas-là que le rôle des vétérinaires est important. « Il faut que l'animal ait eu au minimum un examen clinique avant administration de médicaments. Sans enregistrement, on ne sait pas où vous en êtes », explique Maurice Desfonds, chef du service populations animales de la DDPP de la Loire. Si la quantité d'antibiotiques diminue, il faut pouvoir proposer des alternatives aux clients. « On fait plus de prévention et on communique sur les vaccins. Ce n'est pas un échec de vacciner », confirme Jérôme Chantreau. Mais à parler alternative, les vétérinaires sont parfois interpellés sur l'homéopathie et la phytothérapie. « Est-ce qu'on doit se former ? Est-ce qu'on prescrit ou pas ? » interroge Jérôme Chantreau. Malgré quelques échanges, la question est restée sans réponse. ■

Virginie Montmartin

**ÉLEVEUR INFIRMIER / Mathieu Guillaume et ses trois associés, éleveurs dans le Rhône, ont modifié leurs pratiques sanitaires. Ils constatent déjà les résultats.**

## Former un duo vétérinaire-éleveur

« Au lieu de soigner les animaux malades, je veux tout faire pour qu'ils ne soient plus malades », explique Mathieu Guillaume. Éleveur à quinze kilomètres de Lyon, il s'occupe de ses 50 vaches laitières avec trois associés et quatre salariés. Il fait de la transformation fromagère et vend en direct. « J'ai fait une formation éleveur infirmier en 2007. Depuis, je sais mieux diagnostiquer » Il a fait un meilleur suivi des protocoles de soin, un bilan vétérinaire afin que la situation soit claire pour tous les salariés et associés. Pour limiter les risques sanitaires, il a modifié le quotidien de ses animaux. « On a plus vacciné, on a modifié la ventilation du bâtiment et on a allégé la concentration d'animaux ». Il a également redimensionné les logettes et agrandi le parcours.

### Pas d'antibiotique par voie orale

Il surveille particulièrement les moments délicats comme le mois



**Pauline Otz, praticienne hospitalière de l'unité clinique rurale de le Rhône, et Mathieu Guillaume, éleveur dans le Rhône.**

avant vêlage et le tarissement. « Au lieu de donner des antibiotiques systématiquement, je fais du tarissement sélectif », explique l'éleveur. Pour la vétérinaire, c'est aussi un changement de pratique. « Je ne prescris plus d'antibiotiques par voie orale et j'adapte la prescription. Je conseille plutôt de réformer que de traiter dans certains cas », raconte Pauline Otz.

VM